

Orientations quadriennales
du Conseil du statut
de la femme
2001-2005

Toujours en marche vers l'égalité

Québec 



Orientations 2001-2005

Toujours en marche vers l'égalité

Table des matières

Mission du Conseil	1
Contexte et enjeux	3
Démographie et rapports sociaux	4
Situation économique	6
Santé et bien-être	8
Pouvoir et engagement social	10

Rédaction

Caroline Girard

Révision linguistique

Diane Grégoire

Réalisation graphique

Matteau Parent graphisme et communication

Le contenu global du plan stratégique 2001-2005 se trouve dans le site Internet du Conseil du statut de la femme à l'adresse www.csf.gouv.qc.ca.

Mission du conseil

Le Conseil du statut de la femme est un organisme gouvernemental de consultation et d'étude qui veille, depuis 1973, à promouvoir et à défendre les droits et les intérêts des Québécoises. Il conseille le gouvernement du Québec sur toute question ayant trait à l'égalité et au respect des droits et du statut des femmes et fournit de l'information pertinente aux femmes et au public.

Ses créneaux d'activité

L'action du Conseil s'articule autour de deux créneaux d'activité, soit la recherche et le conseil ainsi que l'information et la sensibilisation qui couvrent un large éventail de domaines d'intervention.

Observateur attentif des conditions de vie des femmes, le Conseil effectue, à l'intention du gouvernement québécois, des partenaires sociaux et des associations féminines, des études et des recherches qui mettent en lumière les inégalités que subissent les femmes et les enjeux importants qui devraient interpeller la société à cet égard. Il soumet également des avis et fait des recommandations relativement aux politiques, aux lois et aux programmes qui touchent les Québécoises, dans la perspective qu'y soient intégrés leurs préoccupations, leurs réalités et leurs intérêts.

Pour remplir son mandat d'information, le Conseil sensibilise la population et les partenaires sociaux aux diverses réalités des femmes et aux situations qui nuisent à l'édification d'une société égalitaire pour toutes et tous. Aussi son action vise-t-elle à faire évoluer les mentalités et à ce que les conditions de vie des femmes progressent. Il aspire également à faire participer les femmes au développement économique et social du Québec.

Sa clientèle

La mission du Conseil du statut de la femme l'amène à se soucier des intérêts et des droits des Québécoises qui constituent plus de la moitié de la population. Parmi elles, bon nombre sont confrontées à des réalités bien différentes selon leur âge, leur profil socio-économique, leur communauté d'appartenance, leur origine ethnique, leur orientation sexuelle ou leur capacité physique.

Sa structure régionalisée

L'une des principales caractéristiques du Conseil du statut de la femme est sa structure régionalisée. Grâce à ses antennes régionales, le Conseil est en mesure d'informer et de soutenir les femmes dans leur propre milieu de vie. Il joue un rôle conseil auprès des diverses instances régionales afin qu'elles puissent réellement tenir compte des besoins et des aspirations des femmes sur tout le territoire du Québec. De plus, il soutient les femmes afin qu'elles soient de véritables partenaires du développement local et régional. En élargissant de la sorte sa vision de la condition féminine, le Conseil peut mieux suivre l'action gouvernementale et intervenir au moment opportun.

Sa vision

D'ici l'an 2005, le Conseil du statut de la femme entend demeurer un lieu d'observation et un pôle de référence incontournable en matière de condition féminine au Québec. Il veut continuer à jouer un rôle actif et de premier plan auprès du gouvernement en mettant en lumière les impacts des transformations d'ordre économique, social et culturel sur les Québécoises et à proposer des avenues pour mieux servir leurs intérêts. Enfin, le Conseil veut collaborer à la construction d'une société dans laquelle la justice sociale, l'équité et le respect des droits de l'ensemble de la population sont des valeurs authentiques et profondes que toutes et tous partagent.

Contexte

et enjeux

C'est dans un contexte de mondialisation et de grands changements démographiques que s'effectueront, au cours des quatre prochaines années, les travaux du Conseil du statut de la femme.

En effet, à l'instar de la communauté internationale, la société québécoise est entrée dans l'ère de la mondialisation. Ce phénomène planétaire renforce l'ordre établi et ébranle sans contredit les structures politiques, sociales et économiques. Le Québec n'échappe pas à cette réalité qui met de la pression sur les lois et les politiques gouvernementales et qui fait parfois pâlir les objectifs sociaux les plus louables. Pour le mouvement des femmes, voilà l'occasion de miser sur une plus grande concertation et sur la solidarité manifestée lors de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000.

Le Conseil doit aussi tenir compte des réalités démographiques propres au Québec: baisse du taux de natalité; vieillissement de la population ayant pour corollaire la diminution relative du nombre de jeunes; transformation des familles; mouvements de population; dépeuplement des régions. Le Conseil veut suivre les tendances en matière de démographie et cerner quelles conséquences elles ont sur les femmes. D'ailleurs, il entend traduire cette préoccupation dans ses orientations, dont celles qui recouvrent les domaines de l'emploi, de la santé, de l'éducation et de la politique et qui ont trait à la participation citoyenne.

En outre, le Conseil est déterminé à accorder une place importante aux diverses réalités et aux multiples besoins des jeunes filles d'ici afin qu'elles puissent se réaliser dans un univers en profonde mutation. Rappelons que les acquis ne sont jamais garants de l'avenir, d'où l'importance d'accroître sa vigilance.

Les Québécoises sont invitées, plus que jamais, à prendre une part active aux décisions qui les concernent et à influencer les différentes instances de pouvoir. Le Conseil les encourage donc à être des agentes de changement et à créer des liens de solidarité qui dépassent les frontières locales pour faire entendre leurs revendications communes. Il les incite fortement à poursuivre dans cette voie et il continuera à veiller résolument sur leurs intérêts.



Démographie

et rapports sociaux

La société québécoise vit des transformations importantes depuis quelques années. Pensons au vieillissement de la population et aux conséquences qui en découlent sur l'organisation des services de santé, d'éducation, de logement et de transport pour répondre aux nouveaux besoins. En outre, certaines régions subissent durement les contrecoups d'un appauvrissement collectif qui entraîne l'exode d'une bonne partie de la population, notamment des jeunes, vers les grands centres urbains. Par ailleurs, l'intégration sociale devient de plus en plus difficile pour de nombreuses personnes.

Les familles, quant à elles, continuent de vivre des bouleversements : faible natalité ; augmentation du nombre de couples vivant en union de fait ; ruptures familiales plus fréquentes ; recomposition des familles. La monoparentalité se conjugue le plus souvent au féminin et se vit dans la pauvreté. Le nombre de personnes seules est en hausse, particulièrement chez les plus âgées. Le statut économique des femmes de plus de 65 ans est souvent précaire, ce qui se répercute sur leur état de santé et leur bien-être général.

La composition ethnique de la population change rapidement. L'arrivée de citoyennes et de citoyens de différentes cultures est en train de remodeler l'image de la société québécoise en élargissant son ouverture sur le monde et en suscitant de nouvelles solidarités.

Le Conseil analyse ces grands phénomènes pour s'assurer qu'à travers les changements démographiques, les femmes maintiennent leurs acquis et continuent leur progression vers l'égalité et que les nouvelles dynamiques sociales se traduisent par une plus grande justice pour toutes et tous.

Par conséquent, le Conseil examinera les impacts des changements démographiques sur les conditions de vie des femmes, notamment:

- en suivant l'évolution de leurs conditions de vie à partir de leur situation familiale: celles qui vivent au sein de familles recomposées ou en union de fait, par exemple;
- en portant une attention particulière à la situation des jeunes femmes de 15 à 30 ans au regard du travail, de la santé et des études et en sensibilisant les divers intervenants à leur réalité;
- en examinant leurs différentes réalités et en proposant des approches adaptées à leur âge, à leur milieu de vie, urbain ou rural, et à leur origine;
- en favorisant le dialogue entre les générations.

Situation

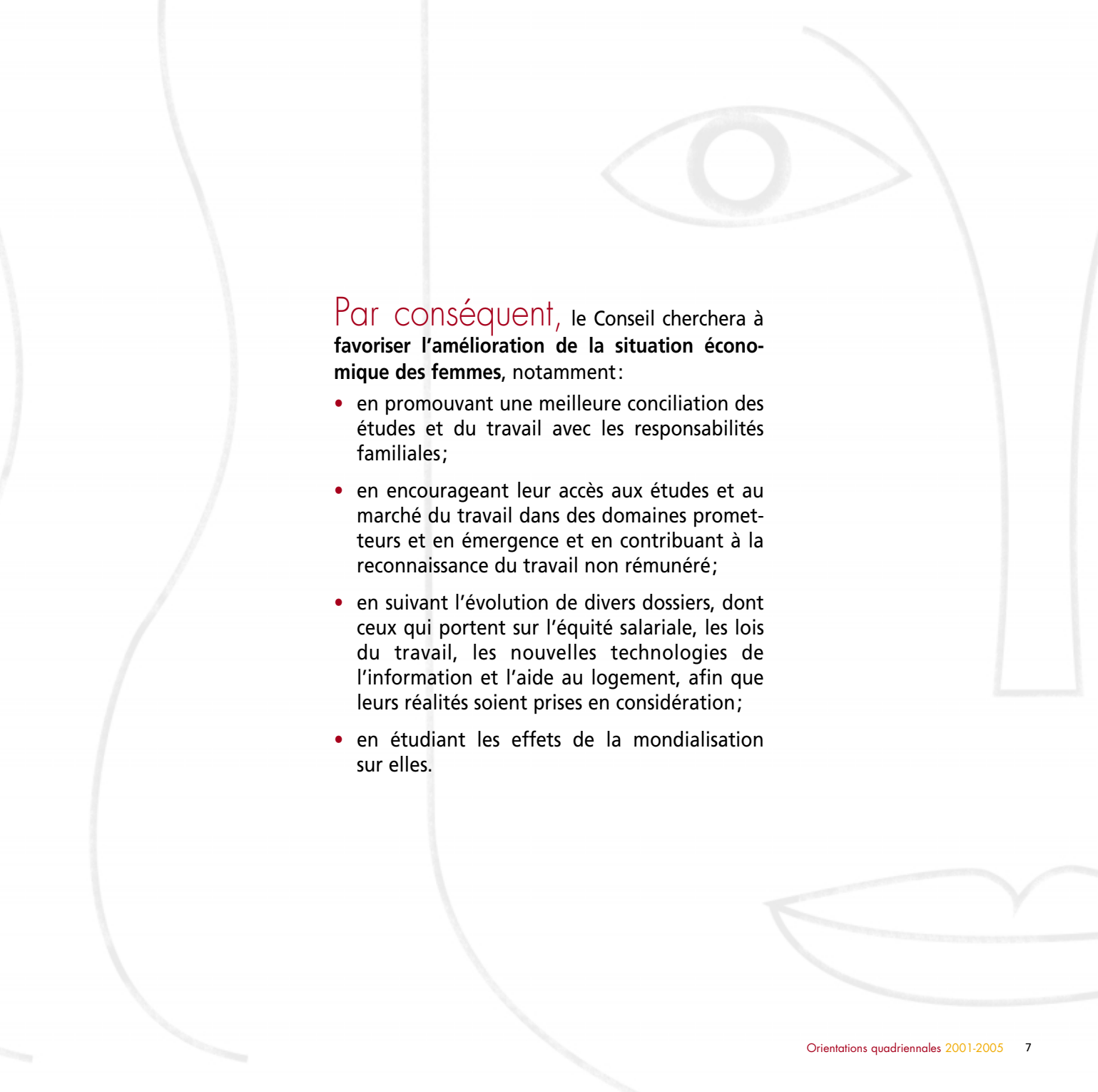
économique

Dans le contexte de la mondialisation des marchés, caractérisé par une vive concurrence, les femmes voient s'accroître la précarité de l'emploi. Les restructurations, les fusions d'entreprises, les mises à pied et les nouveaux courants de gestion axés sur la recherche d'une plus grande flexibilité de la main-d'œuvre ont en effet bouleversé le marché du travail et les conditions d'emploi. Citons, à titre d'exemple, la montée du travail atypique (autonome, à la pige et à temps partiel) qui représentera, d'ici quinze ans, la majorité des emplois disponibles. Précarité, non-syndicalisation, rémunération peu élevée et quasi-absence d'avantages sociaux se traduisent aussi par une hausse de la pauvreté au moment de la retraite.

De plus, la transformation actuelle de l'économie influe sur les orientations de l'État. Même si l'heure est moins aux compressions, celui-ci désire maintenir l'équilibre budgétaire, ce qui le porte non seulement à réviser ses priorités d'action et nombre de politiques économiques et sociales, mais à remettre en question la dispensation de certains services.

Par ailleurs, la croissance économique au Québec s'accompagne d'un taux de chômage relativement élevé, en particulier chez les jeunes et dans certaines régions. Une partie de la population n'en tire donc pas profit et l'écart entre les riches et les pauvres s'amplifie. Encore de nos jours, les femmes risquent plus que les hommes de s'appauvrir, surtout si elles sont jeunes, monoparentales ou âgées.

Les femmes constituent aujourd'hui près de la moitié de la main-d'œuvre et sont de plus en plus scolarisées. Toutefois, le portrait global des femmes en emploi témoigne encore de leur statut inférieur. De fait, elles occupent très souvent des postes à temps partiel, sont payées au salaire minimum et les travailleuses autonomes gagnent moins que leurs homologues masculins. Un écart salarial qui favorise les hommes subsiste. Les femmes sont en outre peu présentes au sommet de la hiérarchie des entreprises. Les jeunes filles ont encore tendance à se diriger vers des sphères traditionnelles au lieu d'aller dans les secteurs en émergence. Pourtant, l'explosion des nouvelles technologies leur ouvre bien des portes. Par ailleurs, les secteurs d'activité traditionnellement féminins ne sont pas toujours reconnus à leur juste valeur. Pour leur part, les employeurs ne se sont pas totalement adaptés, entre autres, à la présence massive des parents en emploi. Sur ce chapitre, la société a encore fort à faire; les lois et les politiques devront être revues pour intégrer les réalités familiales au monde du travail et des études.



Par conséquent, le Conseil cherchera à **favoriser l'amélioration de la situation économique des femmes**, notamment:

- en promouvant une meilleure conciliation des études et du travail avec les responsabilités familiales;
- en encourageant leur accès aux études et au marché du travail dans des domaines prometteurs et en émergence et en contribuant à la reconnaissance du travail non rémunéré;
- en suivant l'évolution de divers dossiers, dont ceux qui portent sur l'équité salariale, les lois du travail, les nouvelles technologies de l'information et l'aide au logement, afin que leurs réalités soient prises en considération;
- en étudiant les effets de la mondialisation sur elles.



et bien-être

L'avenir des services sociosanitaires présente un enjeu de taille pour les femmes, puisqu'elles se sentent particulièrement touchées en tant qu'utilisatrices, aidantes ou travailleuses. De l'adolescence à la vieillesse, les femmes ont un rapport très étroit avec la santé en raison de leur rôle tant social que familial. Aussi faut-il éviter que de nouvelles transformations dans le système de santé aient d'autres effets indésirables sur elles et sur les personnes peu nanties.

Par ailleurs, la violence faite aux femmes continue d'être un fléau. Elle est à l'origine de nombreux problèmes sociaux et de santé. Quelle qu'en soit la forme, la violence s'avère la conséquence la plus intolérable des rapports d'inégalité entre les sexes. L'éradication de la violence est avant tout une affaire de société et seule une action concertée peut y mener.

En outre, beaucoup de jeunes filles souffrent de détresse psychologique : état dépressif, alcoolisme, anorexie, boulimie et toxicomanie. Chez certaines adolescentes, cette détresse se traduit parfois par une grossesse, qui devient de la sorte un motif de décrochage scolaire, mais aussi un grand risque de vivre une situation de pauvreté plus tard. Un autre phénomène préoccupant est celui de la dégradation des habitudes de vie ayant une incidence directe sur la santé des jeunes filles et des femmes en général. Elles ont en effet une forte propension au tabagisme, à la sédentarité et aux mauvaises habitudes alimentaires.

À l'ère des nouvelles technologies reproductives et pratiques environnementales, les femmes ont intérêt à s'interroger sur tout ce qui concerne leur santé. Il importe donc d'avoir une vision à long terme des conséquences de ces pratiques afin que les choix faits aujourd'hui ne compromettent pas la qualité de vie et la satisfaction des besoins des générations futures.

Par conséquent, le Conseil veut participer à l'amélioration de la santé et du bien-être des femmes, notamment:

- en conseillant le gouvernement et les divers intervenants relativement aux politiques et aux actions à privilégier pour contrer la violence qui leur est faite;
- en analysant leurs habitudes de vie et le phénomène de la détresse psychologique chez les femmes et les filles et en faisant des recommandations aux intervenants visés;
- en intervenant dans les débats qui entourent la santé et l'environnement et en cernant les impacts possibles sur les femmes;
- en étudiant la question de la santé et de la sécurité au travail dans les principaux secteurs d'activité où elles sont présentes;
- en effectuant une étude sur la prostitution.

Pouvoir



et engagement social

Le mouvement de régionalisation amorcé il y a quelques années a déplacé une bonne partie du pouvoir vers les instances locales et régionales. Or, bon nombre de décisions concernant les conditions de vie des femmes sont prises dans ces lieux de pouvoir qu'elles occupent encore trop peu. Étant en particulier sous-représentées à l'échelle municipale, les femmes ont peu d'influence sur le développement économique, social, politique et communautaire de leur milieu.

Malgré les efforts du gouvernement et du mouvement des femmes pour accroître l'accès des femmes aux postes d'influence, elles tardent encore à pénétrer ces lieux de pouvoir. Pourtant, leur participation y est essentielle pour que soient pris en considération leurs besoins, l'amélioration de leur situation et la promotion de leurs droits.

Il importe que la société puisse tirer profit des talents et des compétences de toutes les personnes qui la composent et que les femmes soient en mesure d'influencer les décisions qui les concernent. De plus, pour assurer la relève, il est souhaitable d'encourager, dès le jeune âge, les jeunes filles à agir comme citoyennes dans des postes stratégiques et des lieux décisionnels.



Par conséquent, le Conseil cherchera à **favoriser la place des femmes dans les lieux de pouvoir et leur participation citoyenne**, notamment :

- en sensibilisant les femmes, et les jeunes filles en particulier, de même que les décideuses et les décideurs, à l'importance d'accéder aux lieux de pouvoir;
- en encourageant leur participation au développement local et régional pour que leurs besoins soient mieux pris en considération;
- en explorant certaines avenues, dont la notion de parité, afin de relancer le débat sur l'importance d'une représentation égalitaire des deux sexes.

Le Conseil du statut de la femme

L'assemblée des membres du Conseil est composée de la présidente et de dix femmes venant des associations féminines, des milieux universitaires, des groupes socio-économiques et des syndicats.

Le présent document est un résumé du plan stratégique quadriennal 2001-2005 adopté par les membres du Conseil et déposé au gouvernement du Québec en mars 2001.

La traduction et la reproduction totale ou partielle du document sont autorisées, à la condition d'en mentionner la source.

Pour nous joindre :

Conseil du statut de la femme

Édifice Thais-Lacoste-Frémont

8, rue Cook 3^e étage

Québec (Québec) G1R 5J7

Téléphone: **(418) 643-4326**

Téléphone: **1 800 463-2851**

Télécopie: **(418) 643-8926**

www.csf.gouv.qc.ca

csf@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal — 2^e trimestre 2001

ISBN 2-550-37464-9

Bibliothèque nationale du Québec 2001

© Gouvernement du Québec

